



Procès Verbal de la réunion du CA Du 16 décembre 2011

Membres du bureau présents

Laurent RACHET, Marie-Noëlle RENARD, Emmanuelle ROLLAND, ANNE BIZOLLON, Edouard ERNOULD, Philippe SAHM, Audrey ROCHE.

Membres du bureau excusés

Jean-François PLEUT, Martine PLEUT, Jean Luc VELATI, Albert CELSAN, Claire SILVESTRIEN.

Ouverture de séance 20h15

1) Approbation de CR de la réunion du CA du 18.11.2011:

Le C.R. a été approuvé à l'unanimité.

2) Informations du président :

a) Nombre d'adhérents : 166

b) Comme prévu l'entretien du compresseur a eu lieu et celui ci est à nouveau opérationnel ; remerciements à Pierre FILHOL, Claude CLERC RENAUD et Laurent RACHET pour les travaux réalisés ; remerciement également à Christophe MAS et Frédéric GOUAT pour avoir transporté les blocs club pour gonflage à BCH le temps de l'indisponibilité du compresseur.

c) Proposition de modification de l'annexe 5 du règlement intérieur : à ce jour, il est indiqué que 2 activités FFESSM sont dispensées au CPALB, la plongée en scaphandre et la nage en eau vive. Rajout d'une troisième activité : l'apnée.

La modification a été approuvée à l'unanimité.

d) Georges COUGOURDAN et Jean-Luc VELATI souhaitent établir une journée de formation pour la conduite des bateaux ; cette journée s'adressera aux DP et à l'ensemble des pilotes.

e) Pour information l'Assemblée générale du CODEP 73 aura lieu le 3 février 2012 et celle de RABA le 25 février à VILLEFRANCHE SUR SAONE.

f) A la demande de certains adhérents, CA propose d'établir une commande groupée pour un sac de filet plongée via Scubawind : le modèle a été choisi et sera proposé aux adhérents.

g) Conformément à L'annexe 6 du règlement intérieur, Didier GANDIN demande le remboursement de ses frais liés au passage du MF1.

Demande approuvée à l'unanimité sur justificatif et à hauteur de 50 % des frais, plafonné à 350 €.

3) Information de la technique (E.ERNOULD)

a) Section enfant : Pascal BRISSON se propose de faire plonger les adolescents en dehors de la piscine et des créneaux club ; les modalités restent à définir.

b) Suite à la modification du code du sport, la FFESSM a instaurée des « aptitudes ».

Le bureau technique propose de ne pas délivrer de compétences (PA20, PE40 et PA40) et continuer à délivrer des niveaux 1,2 et 3.

Par ailleurs toute carte délivrée par la FFESSM (dans un autre club affilié) sera reconnue par le club après approbation du DP.

Le bureau technique préposera à la commission technique une modification de l'annexe du règlement technique et au vote du CA une modification de l'annexe 7 du règlement intérieur.

4) Plongée de l'an neuf

Elle aura lieu le Dimanche 8 janvier sur le thème « personnage de dessins animés » à Aix les bains au ponton des pêcheurs à 14h, suivi de la remise des lots et de la galette des rois à l'Espace Puer.

Inscription préalable le jour même au club et être à jour de l'adhésion 2012 au club.

5) TIV service Nitrox aura lieu le Samedi 28 janvier matin de 8h30 à 12h00

6) Achat de détendeurs

Afin de dispenser la formation N1, il est nécessaire à présent que les élèves soient équipés d'un octopus. Le CA réfléchit à l'achat de détendeurs piscine et de détendeurs lac (renouvellement progressif des détendeurs lac, certains devenant anciens et seront réutilisables pour piscine).

7) Questions diverses

NEANT

Clôture de séance

La prochaine réunion aura lieu au club, le vendredi 20 janvier 2012 à 20H00.

Emmanuelle ROLLAND